

LA TERREUR, Marc, dir., *Dictionnaire biographique du Canada — volume X — de 1871 à 1880*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972. xxxii-894 p. \$20.00.

Benoît Bernier

Volume 27, numéro 1, juin 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303241ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303241ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, B. (1973). Compte rendu de [LA TERREUR, Marc, dir., *Dictionnaire biographique du Canada — volume X — de 1871 à 1880*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972. xxxii-894 p. \$20.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(1), 99–101. <https://doi.org/10.7202/303241ar>

*Dictionnaire biographique du Canada — volume X — de 1871 à 1880. Directeur: Marc LaTerreur. [Québec], Les Presses de l'Université Laval [1972]. xxxii-894 p. \$20.00*

Parmi les instruments de travail, chercheurs et étudiants savent l'apport important de renseignements que peuvent fournir encyclopédies et diction-

naires. Œuvres historiques par excellence, ils le sont non seulement par l'étendue de l'information, mais aussi par le tableau de la civilisation qu'ils présentent. Le dictionnaire biographique est un type bien particulier qui comprend des individus très différents: *Actes sanctorum*, *Biographie universelle* de Feller, *Who's Who*, *Dictionary of National Biography*, etc. Le *Dictionnaire biographique du Canada* se situe dans la ligne de ce dernier, et l'on peut affirmer qu'il s'agit là d'une grande réussite collective. Œuvre à la fois nationale, au sens large, générale et rétrospective qui subordonne l'ordre alphabétique à l'ordre chronologique, elle remplacera avantageusement les œuvres de Morgan, Le Jeune et Wallace.

Il est important de considérer les conceptions de la biographie pour juger de la valeur que l'on peut attribuer à une œuvre qui regroupe un aussi grand nombre de collaborateurs. La biographie ne peut porter que sur l'acquisition d'une connaissance des faits; elle peut aussi tenter d'expliquer les agissements de l'individu par les facteurs psychologiques, tenter de cerner les motifs profonds des actes, de saisir l'âme de l'individu; elle peut s'axer sur l'interaction de l'individu et de la société étroite, la famille, ou de la société plus large, le milieu avec toutes ses composantes physiques, sociales et culturelles; elle peut et doit aussi, dans sa phase finale, conduire à un jugement global portant sur le rôle que l'individu a joué au cours d'une période. Le biographe peut aussi procéder de deux façons: ou il envisage le personnage à partir des temps et des événements considérés importants par celui-ci ou mener l'action par rapport à ce qu'il considère comme important dans la carrière de l'individu. Il arrive que les deux options concordent, mais elles donnent généralement des résultats assez différents.

Tout en laissant les auteurs libres de choisir le genre de biographie qu'ils désiraient, les responsables du DBC posèrent quand même des garde-fous, afin d'assurer une qualité certaine à l'œuvre, même si, déjà, le choix des collaborateurs offrait d'excellentes garanties. Les instructions générales que les collaborateurs reçurent, spécifiaient que les auteurs devaient veiller particulièrement aux points suivants:

1. Leurs exposés devront être exacts, précis et basés, autant que possible, sur des sources de première main et dignes de foi.
2. Ils éviteront les simples énumérations de faits et de dates ou les compilations d'études déjà existantes sur le sujet.
3. Ils tâcheront de retracer de façon vivante l'image de leur personnage et de son œuvre, au sein de son époque et des événements auxquels il a pu être mêlé.
4. A l'occasion, ils useront de l'anecdote avec pertinence et termineront leur étude par une appréciation juste et nuancée des qualités comme des faiblesses du personnage, de ses succès comme de ses échecs et, éventuellement, de la place qu'il occupe dans l'histoire du Canada.
5. Leurs articles, tout en résumant les connaissances actuelles sur les personnages, offriront diverses hypothèses ouvrant la voie à de nouvelles recherches (p. viii).

Heureusement presque tous les collaborateurs ont respecté scrupuleusement ces instructions qui doivent diriger le travail de l'historien. Il faut

souligner les articles de J.-C. Bonenfant, A. Bouchard, G. Carrière, Andrée Désilets, C. Galarneau, J. Hamelin, L. Lacourcière, J. Monet, F. Ouellet, L. Pouliot, J.-R. Rioux, R. Robidoux, P. Sylvain et V. Tremblay, pour ne nommer que quelques-uns des francophones . . . Et la liste serait plus longue chez les anglophones.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette œuvre, c'est que, même si le choix des biographies porte surtout sur les membres des professions libérales, on a fait un effort particulier afin que soient représentées toutes les classes de la société et toutes les parties du Canada. Il est aussi remarquable que l'œuvre, dans son ensemble, ne présente pas d'orientation idéologique, ce qui se voit fréquemment dans les encyclopédies et dictionnaires, même biographiques à collaborateurs choisis et peu nombreux; s'il y en a une, elle est latente, au niveau des individus . . . Cela augmente la valeur de permanence du DBC. Il faut aussi signaler une introduction habilement rédigée car, tout en présentant un tableau général de l'évolution récente du Canada d'avant 1870, elle justifie largement le choix des personnages retenus comme représentatifs d'une période, d'un lieu, d'une profession.

Je n'ai qu'une réserve à apporter: lorsqu'une biographie n'apporte rien de neuf par rapport à Le Jeune ou à P.-G. Roy, la direction du DBC devrait se réserver le droit de retirer la biographie du dictionnaire, même si l'on doit perdre quelques dollars.

Enfin, le DBC est une œuvre magistrale, marquée par une qualité qu'on ne peut dénier et que tout homme cultivé doit posséder dans sa bibliothèque.

*Département d'histoire  
Université du Québec  
à Trois-Rivières*

BENOÎT BERNIER